

POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE

# BACCALAURÉAT 2021

Voies générale et technologique



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE

Printemps 2018

# ÉTAPES DE LA SCOLARITÉ DES FUTURS BACHELIERS 2021

- Rentrée 2018 : la seconde générale et technologique connaît de premiers ajustements
- Rentrée 2019 : les classes de première et de seconde sont rénovées
- 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestre 2020 : deux séquences d'épreuves communes de contrôle continu
- Juin 2020 : épreuves anticipées de français
- Rentrée 2020 : la classe de terminale est rénovée
- Janvier-Mai 2021 : une séquence d'épreuves communes de contrôle continu
- Printemps 2021 : deux épreuves écrites de spécialités
- Juin 2021 : épreuves écrites de philosophie et épreuve orale
- Juillet 2021 : délivrance du nouveau baccalauréat

# LA SECONDE DE LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

## Des évolutions dès 2018

### ■ Test de positionnement :

Avant le mois d'octobre, chaque élève passe un test de positionnement en maîtrise de la langue française et en mathématiques, qui lui permet d'identifier ses acquis et ses besoins.

Les résultats sont anonymes, personnels, uniquement partagés avec les professeurs concernés et la famille.

### ■ Accompagnement personnalisé :

Chaque lycéen bénéficie d'un accompagnement adapté à ses besoins, notamment pour consolider sa maîtrise de l'expression écrite et orale.

### ■ L'accompagnement comprend une aide aux choix de l'orientation :

- Pour accompagner chaque lycéen dans la conception de son projet de poursuite d'études
- Pour le choix de sa voie en vue de son passage en 1<sup>re</sup> (générale ou technologique)
- Pour déterminer, en fonction des études supérieures envisagées, ses trois enseignements de spécialité s'il envisage une 1<sup>re</sup> générale ou sa série s'il envisage une 1<sup>re</sup> technologique.

# LES ENSEIGNEMENTS EN SECONDE 2018/2019

## ■ Enseignements communs

- Français : 4 h
- Histoire - Géographie : 3 h
- Langues vivantes 1 et 2 : 5 h 30
- Mathématiques : 4 h
- Physique-chimie : 3 h
- Sciences de la vie et de la Terre (SVT) : 1 h 30
- Education physique et sportive : 2 h
- Enseignement civique, juridique et social : 0h30

## ■ Enseignements d'exploration

- Deux enseignements d'exploration d'1h30, dont un en économie, choisis par l'élève

## ■ Accompagnement personnalisé de 2h hebdomadaire

## ■ Un enseignement facultatif